



Barbara Puc

Née Perończyk le 17 mai 1944 dans le camp de concentration et d'extermination Auschwitz-Birkenau. Après la guerre, elle habite à Chrzanów où elle finit son école primaire, puis une école professionnelle de commerce et, pour compléter sa formation, une école technique où elle obtient le brevet de technicien en économie. Jeune, elle intègre le mouvement des scouts (ZHP), en devenant chef d'équipe et organisatrice de camps. Aujourd'hui, elle porte le titre honorifique de scout sénior au rang d'instructeur. En 1963, elle se marie avec Kazimierz Puc et ils ont deux enfants, Wojciech et Katarzyna, quatre petits-enfants, Patryk, Martyna, Dominika et Joanna et deux arrière-petits-enfants, Miłosz et Aleks. A Chrzanów, Barbara travaille comme employée administrative dans une structure municipale pour le commerce de détail. A Tychy, où elle habite depuis 1972, elle occupe le poste de statisticienne à l'hôpital régional jusqu'à sa retraite en 1995.

Depuis, elle s'est lancée dans des activités sociales et éducatives pour transmettre aux jeunes la vérité sur le destin de prisonniers de KL Auschwitz. Elle-même était trop petite pour se souvenir de sa vie de bébé dans le camp ; mais elle nous raconte les souvenirs de sa mère qui a survécu au camp.

Mes parents, Stefan et Stanisława Perończyk, ont été arrêtés le 7 novembre 1943 à Chrzanów et ensuite emprisonnés à Mysłowice. Mon père travaillait comme serrurier dans la fabrique de locomotives de Chrzanów, où a eu lieu un acte de sabotage. Notre maison a été perquisitionnée par les Allemands qui cherchaient des parties de machines disparues et des preuves de participation de mon père dans la conspiration. Puisqu'ils n'ont rien trouvé, ils ont arrêté mes parents sous prétexte qu'à la maison, il y avait un stock de tétines et de draps pour enfant. Ma mère était enceinte de trois mois et se préparait déjà à l'accouchement.

Le 13 novembre 1943, mes parents ont été transportés dans le camp, au block 11 dit « Block de la mort », puis, le 15 avril 1944 au sous-camp de Birkenau. Ma mère a été installée dans l'ancien block des Tziganes et mon père dans celui des hommes. Ma mère est devenue le numéro 67849 et mon père le numéro 162735. Je suis née un mois plus tard, un dimanche matin dans un block destiné aux infirmes.

Le docteur Irena Konieczna et la sage-femme Stanisława Leszczyńska, elles aussi prisonnières, ont assisté à l'accouchement qui s'est déroulé sur une chaudière, un tunnel chauffant au

milieu du block. L'accouchement a été difficile, ma mère a perdu beaucoup de sang. Elle m'a appelée Véronique, et ensuite, selon le vœu de mon père, Basia (diminutif de Barbara). Pendant trois mois elle est restée couchée à côté de moi pour récupérer ses forces. Quant à moi, j'étais en bonne forme malgré un manque d'hygiène horrible. J'avais des cheveux blonds et des yeux bleus et les Allemands ont décidé de m'enlever à ma mère. On lui disait que, si elle ne me remettait pas, nous finirions dans le Block 11 et « Vous savez, ce qu'ils font là-bas ? Il n'y aura plus ni mère, ni enfant. » Ma mère, désespérée, a fini par céder. J'ai été transférée dans le block destiné aux bébés sans maman. J'avais trois mois. Comme je refusais le lait artificiel, ma mère pouvait venir pour m'allaiter deux fois par jour. Cela peut sembler étrange, mais j'étais en bonne forme. Dans des conditions pareilles... dans une telle misère, si mal nourrie ! Ma mère n'osait même pas penser à l'avenir. Elle a entendu parler qu'une Allemande devait venir pour me prendre et m'élever comme si j'étais son enfant. J'ai été identifiée comme le numéro 79496. Ma mère a bien retenu ce numéro tatoué sur ma jambe gauche, et plus tard elle a même demandé de l'accentuer. Elle avait peur qu'il ne disparaisse avec le temps car elle pensait pouvoir me retrouver grâce à ce numéro. Cela lui a été épargné. En 1945, nous avons vécu la libération du camp. Ma mère et deux autres prisonnières ont bricolé une luge avec une table renversée et un escabeau. Sur cette luge provisoire, elles ont mis leurs enfants (j'avais à ce moment-là neuf mois) et ont pris la route de Chrzanów, ville éloignée de 20 km, par un hiver très froid, il faisait moins 25 degrés.

Les expériences « médicales » auxquelles j'ai été soumise dans le camp m'ont valu des furoncles purulents sur tout mon corps, une inflammation purulente de l'oreille droite et une infection des yeux. J'ai dû être soignée jusqu'à l'âge de 18 ans et il me reste des séquelles : cicatrices sur la tête, perte d'audition et une maladie de yeux, le glaucome.

Mon père Stefan Perończyk a été transféré, le 4 décembre 1944, dans le camp de Mauthausen où il est devenu le numéro 112522. Il a travaillé dans un des sous-camps à la production de munitions. Nous l'avons cherché après la guerre à l'aide de la Croix Rouge Suisse et nous avons été informées qu'il avait été gazé le 24 avril 1945 à Mauthausen. Il ne m'a jamais vue. Et moi, le numéro 79496, j'ai survécu... Moi, un bébé au camp d'Auschwitz-Birkenau, j'ai survécu ! N'est-ce pas un miracle ?



CONCOURS INTERNATIONAL D'ARTS PLASTIQUES « August Kowalczyk » XX^{ème} EDITION « DES HUMAINS ONT RÉSERVÉ CE SORT À LEURS SEMBLABLES »



Dominika Widlarz, 20 ans, MDK I, Tychy, Pologne, enseignante : Elżbieta Machura

TYCHY ✓ DOBRE MIEJSCE
dla kultury



TYCHY – POLOGNE, FÉVRIER-MARS 2018

LE CONCOURS EST PLACÉ SOUS LE PATRONNAGE
D'HONNEUR DU

- **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE À VARSOVIE**
- **PIOTR M. A. CYWIŃSKI, DIRECTEUR DU MUSÉE D'ÉTAT D'AUSCHWITZ-BIRKENAU À OŚWIĘCIM**

LE RÈGLEMENT DE LA XX^{ème} EDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL D'ARTS PLASTIQUES

« August Kowalczyk »

« DES HUMAINS ONT RÉSERVÉ CE SORT À LEURS SEMBLABLES »

I. Objectif du concours:

La diffusion de la vérité historique sur Auschwitz et sur l'Holocauste, la commémoration des Victimes et l'entretien du respect pour les nations concernées par l'extermination massive. Il est demandé aux participants d'exprimer sous forme artistique leur propre réflexion sur les paroles « Des humains ont réservé ce sort à leurs semblables ».

II. Thème du concours

1. Les enfants et familles déportés dans la réalité du camp.
2. L'histoire de la détention d'August Kowalczyk et d'autres détenus du KL Auschwitz.
3. La solidarité entre les détenus de différentes nationalités et confessions.
4. Le rôle des musées et des lieux de mémoire dans la création et la mémorisation de la connaissance sur Auschwitz et sur l'Holocauste.
5. Le rôle des survivants, derniers témoins de l'histoire, pour inspirer et cultiver la mémoire du génocide.
6. Les réflexions des jeunes après la visite d'Auschwitz –camp de concentration et d'extermination nazi allemand.

III. Organismes

Le Ministère de l'Éducation Nationale, le Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau à Oświęcim, le Centre culturel pour la Jeunesse n°1 à Tychy.

IV. Co-organismes

L'Association de la Protection d'Auschwitz à Katowice, la Fondation du Monument-Hospice de la Ville d'Oświęcim, la Municipalité de Tychy, la Direction Municipale de l'Éducation, le Centre Municipal de la Culture à Tychy, l'Institut de la mémoire nationale à Katowice.

V. Partenaires étrangers

Les Consuls Généraux de la République hongroise, de la République ukrainienne, de la République italienne, de la Fédération russe à Cracovie, le Réseau International des Écoles Européennes –l'Allemagne, la Société des Lycéens commémorant la Résistance et la Déportation –la France, Halina Birenbaum – Israël, le Relais International de la Fraternité –l'Italie, Dr Rath Foundation –l'Allemagne, les Pays-Bas, les États-Unis.

VI. Conditions de la participation au concours

1. Le concours s'adresse aux jeunes des centres d'éducation extrascolaire et aux élèves d'écoles de tous types.
2. Deux catégories d'âge sont proposées : de 11 à 15 ans et de 16 à 21 ans.
3. La technique est libre (sauf la peinture sur verre).
4. Les formats des travaux: arts graphiques (A4, A3) peinture, dessin, collage, tissu artistique (max. 50 × 70 cm).
5. Les travaux doivent être sans cadre et passe-partout. Les travaux collectifs ne seront pas acceptés.
6. Coller sur le dos du travail une fiche dactylographiée avec les données suivantes :
 - a) le titre du travail
 - b) le prénom et le nom de l'auteur
 - c) le nom du pays, l'adresse de l'établissement, le numéro de téléphone complet avec l'indicatif et l'adresse e-mail
 - d) le prénom et le nom de l'enseignant / de l'éducateur.
7. **Les frais d'inscription de 40 PLN (Pologne) et de 10 euros (autres pays) sont à verser par l'établissement sur le compte :**
PKOPPLPW
n° du compte : PL 93 1240 1330 1111 0010 6083 3371
Titulaire : Młodzieżowy Dom Kultury nr 1 w Tychach
Titre du paiement : akredytacja "Ludzie ludziom..."
Une copie du versement est à joindre à l'envoi des travaux.

VII. Les travaux doivent parvenir avant le 30 janvier 2018 à l'adresse suivante :

Młodzieżowy Dom Kultury nr 1
ul. Kardynała Hłonda 1
43-100 Tychy
Polska/Pologne
Contact : tél/fax +48 32 227 30 59, mdk1tychy@wp.pl

VIII. Jury

Le jury, qui délibérera le 9 février 2018, sera composé de survivants d'Auschwitz-Birkenau, d'artistes plasticiens, d'historiens, de chercheurs du Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau à Oświęcim ou de l'Institut de la mémoire nationale à Katowice.

IX. Clôture du concours

La proclamation solennelle des résultats du concours, accompagnée de la remise des prix, du vernissage de l'exposition des travaux, d'un concert et d'une réception, aura lieu le **29 mars 2018 à 10h30** au Centre culturel pour la Jeunesse à Tychy, 1, rue Kardynała Hłonda.

Les lauréats seront informés par téléphone, par courrier ou par e-mail. La cérémonie sera suivie d'une visite du Musée d'Auschwitz –lieu de la Mémoire.

X. Remarques supplémentaires

1. Tous les travaux deviennent la propriété des organisateurs et pourront faire l'objet d'archivage, d'exposition ou d'étude.
2. Les organisateurs se réservent le droit à la reproduction gratuite des travaux.
3. Le verdict du jury est définitif et ne peut faire l'objet d'aucune réclamation.
4. Les organisateurs ne remboursent pas de frais de déplacement, mais peuvent aider à faire une réservation d'hôtel et des repas à la demande des participants.

Participez nombreux ! Bonne chance !